



Bouventilez-vous la vie !

1986-2006, le parc de loisirs de Bouvent a 20 ans.
Le bel âge ! Pour fêter l'événement, vous êtes conviés,
dimanche 25 juin, à une journée d'animations gratuites.
Coup de projecteur sur cet écrin de verdure aux portes
de la ville.





Été 2005, plus de 52 000 entrées ont été enregistrées à Bouvent et 10 400 cartes gratuites distribuées.

“ En vingt ans, le parc de loisirs a su évoluer et s’adapter aux nouvelles attentes pour devenir le “paradis” des Burgiens.”

il est très prisé des Burgiens et des Bressans. Idéal pour un petit footing, une pause déjeuner en pleine nature, une partie de pêche ou une balade familiale dans la fraîcheur du soir... Toute l’année, Bouvent joue la séduction.

Devenu en 20 ans la plage préférée des citadins, Bouvent a su évoluer et s’adapter aux nouvelles attentes. En 2005, un parking extérieur, une pataugeoire ludique et des aires d’animations sportives ont vu le jour.

Sur la vague montante

A l’occasion des vingt ans du site, la Ville intensifie encore ses investissements. Ce printemps, la première tranche d’éclairage du tour du lac a été achevée ; deux itinéraires de promenade ont été ouverts dans les 22 hectares du bois de Bouvent et une Tracée verte dédiée aux piétons, cyclistes, cavaliers mise en service pour relier le parc à la forêt de Seillon.

Soucieuse de favoriser l’accès des personnes handicapées aux sports et aux loisirs, la Ville vient également d’engager, sur trois ans, des travaux d’accessibilité pour obtenir le label “Tourisme et handicap”.

A plus long terme, un parcours permanent d’acrobranches sera aménagé dans le bois de Bouvent ; un préau construit pour accueillir les scolaires ; un point accueil et des sanitaires créés à l’entrée. Le parc de Bouvent a encore de beaux jours devant lui. Rendez-vous dans vingt ans ! ■ ■ ■

Ce qu’ils en disent

“En 20 ans, les arbres ont atteint un volume esthétique séduisant. Désormais Bouvent dispose d’espaces verts totalement ombragés” **Jean-Luc, jogger.**

“Bouvent dispose maintenant d’une flotte intéressante. Treize catamarans, onze dériveurs, dix optimists, vingt planches à voile, vingt-quatre kayaks” **Tom, entraîneur du club nautique de Bourg.**

“On vient en fin d’après-midi pour patauger et on amène le pique-nique dans la glacière. C’est vraiment un temps de délasserment après le travail” **Charline, mère de famille.**

“Ici, la pêche est bonne ! On prend de tout, carpes, tanches, brochets, sandres et même des truites en mars” **Pierre, pêcheur.**

Dès les premiers rayons de soleil, Bouvent s’éveille. Tourniquet et toboggan sont investis par les enfants, optimists et catamarans hissent les voiles, la plage s’anime.

Chaque été, plus de 50 000 visiteurs fréquentent ce havre d’eau et de verdure qui se déploie sur 56 hectares dont 25 de golf et 21 de plan d’eau. En pleine comme en basse saison,

Bouvent est le théâtre de grandes manifestations populaires : triathlon international, rendez-vous chasse et pêche...



PORTRAITS

“ Le plan d'eau est idéal pour l'initiation car il est orienté nord-sud.”



Tom Guénard, l'appel du petit large



“**E**quilibre ton bateau, regarde où tu vas, barreur, baisse les safrans et dégonfle ta voile...” De son bateau à moteur, Tom Guénard prodigue ses conseils aux enfants de l'école Charles Jar- rin, venus s'initier à la voile sur le plan d'eau de Bouvent. Saisonnier de 1992 à 1997 en tant que moni- teur fédéral puis brevet d'Etat de voile depuis 1998, le “skipper”

de Bouvent encadre les stages indivi- duels et collectifs de l'école de voile et est également entraîneur au Club nautique de Bourg-en-Bresse (CNBB). “Le plan d'eau est idéal pour l'ini- tiation car il est orienté nord-sud, on est un peu plus limité pour le perfectionnement” souligne Tom Guénard, qui a goûté à la planche à voile pour la première fois sur le lac de Serre-Ponçon et plus tard à la voile

sur l'île d'Oléron. Il lui est aujourd'hui plus difficile de naviguer mais il a recommencé à s'entraîner pour reprendre l'an prochain la compéti- tion de planche à voile. L'une de ses satisfactions : “voir des enfants que j'ai initiés devenir des mordus de voile. Certains ont intégré le club nautique et accompli de belles performances en Championnat de France”. ■

Jean-Jacques Brunet, l'homme qui voit la vie en vert

Le golf, il connaît. Pratiquant de- puis quinze ans, il est greenkeeper - traduisez intendant - du golf municipal de Bourg-Bouvent. Été comme hiver, sous le soleil comme sous la pluie, il veille, avec quatre jardiniers et un saisonnier présent sur six mois, à l'entretien des 25 hectares du golf et 11 hectares d'espaces verts

“ Depuis sa création le golf s'est profondément transformé.”

du parc de loisirs. Tonte, scarifi- cation, carottage, taille d'arbres et d'arbustes, l'équipe ne chôme pas. Son plus gros champ d'intervention est le golf. “Nous le tondons très régulièrement, au minimum tous les deux jours pour certaines zones. Un travail précis et technique pour obtenir un résultat optimal : un tapis d'herbe de 3 ou 5 mm de haut sur les greens et de 15 à 18 mm sur les

fairways et les départs suivant la saison” explique Jean-Jacques. Coupé de prêt, le gazon doit également préserver son teint vert tendre si caractéristique. Pour se faire, un arrosage noc- turne bien dosé s'im- pose. Ainsi bichonné, le parcours satisfait les joueurs les plus exi- geants et attire un nombre croissant de pratiquants. “Depuis sa création, le golf s'est profondément trans- formé. A l'origine, il comptait trois trous, aujourd'hui, il en totalise neuf et dispose même d'un golf compact urbain de six trous destiné aux débu- tants”. Et il n'a pas fini de muer. Un abri a été réalisé sur la terrasse du club-house et une première tranche d'amélioration du parcours et de rénovation du système d'arrosage est programmée. ■



Dimanche 25 juin, Bouventilez-vous la vie !

Le Parc de loisirs de Bouvent souffle ses 20 bougies : une journée placée sous le signe du sport et de la détente pour toute la famille.

Au programme

A 9 h 30 randonnées cyclos et pédestres pour les plus actifs via la Tracée verte et le nouveau bois de Bouvent ; à 11 h inaugurations de la Tracée verte et du chemin de la Petite aventure ; 12 h 30 apéritif ; 13 h pique-nique géant tiré du sac. Par solidarité avec la filière avicole des poulets rôtis seront vendus sur place. Tout l'après-midi, spectacles déambulatoires et musicaux, ateliers de cirque, danse et tir à l'arc, tournoi de kayak-polo, tour du lac en calèche, concours de cerfs-volants et course d'OFNI (objets flottants non identifiés), visites du golf, parcours d'acrobranches, démonstration de pêche et VTT trial acrobatique... Grand concert à 18 h pour le public Jeunes



avec les groupes Pilgrims (rock) et Dawamesk (ska-reggae). ■

> Ville de Bourg-en-Bresse - Service Relations publiques : 04 74 45 72 27 - Service Action sportive : 04 74 22 92 26

HISTOIRE

UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Sous Amédée Mercier, l'idée de créer une zone de loisirs à Bouvent est lancée. Pendant les mandatures Barberot, le projet est déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral le 17 juillet 1974 et adopté en 1982 par l'équipe municipale de Louis Robin. Il aurait pu attendre des années avant de se concrétiser mais la réalisation de l'autoroute A 40 accélère le mouvement. La Société des autoroutes Paris Rhin Rhône a besoin de granulats pour la construction de la section Mâcon - Pont d'Ain. Elle choisit Bouvent comme gravière unique. Du 15 février 1984 à août 1985, 1 080 000 tonnes de matériaux sont extraites laissant un trou de vingt trois hectares : le futur plan d'eau.

Après le départ des engins d'extraction à l'été 1985, les travaux de profilage du lac et des îles, la plantation d'un millier d'arbres... avancent à grand pas. Bientôt, une zone de baignade, un centre nautique pour l'initiation, un coin pêche, une plaine de jeux et une plage voient le jour à deux kilomètres du centre-ville.

Le 13 juillet 1986, le parc de loisirs de 56 hectares a été officiellement inauguré.



EN PRATIQUE

LE PARC DE LOISIRS DE BOUVENT EST OUVERT TOUTE L'ANNÉE. ACCÈS PAYANT JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE. BAINNADE SURVEILLÉE DE 10 H À 19 H.

TARIFS

Adultes : 2,50 €
Enfants (de 2 à 16 ans), lycéens, étudiants : 1,30 €
Carnet de 10 tickets adultes : 17,60 €
Carnet de 10 tickets enfants : 9 €
Entrée gratuite pour les moins de 12 ans, les plus de 65 ans et les personnes handicapées justifiant d'une carte d'invalidité supérieure ou égale à 80% et leur accompagnateur, ainsi que pour les campeurs du camping municipal de Challes.
Carte de gratuité délivrée au service Régies de la mairie.

DES ACTIVITÉS À LA PELLE

Une zone sablée multi-activités, une aire de tennis de table, un chalet d'animations avec baby foot, une pataugeoire ludique réservée aux 0-6 ans, des aires de jeux pour enfants et des espaces pique-nique.

Pêche

Renseignements à l'entrée du parc. Dans tous les cas, s'acquitter d'un timbre piscicole auprès de la Fédération de Pêche.

Possibilité d'abonnement au service des Régies : en mairie 04 74 45 70 75.

Ecole de pêche, stages individuels et collectifs avec Easy Fish : 06 11 03 40 47.

Kayak

Ecole de pagaie enfant et adulte, sorties de week-end, stages tous niveaux pour tous les âges.

Bourg Canoë Kayak : 04 74 22 53 91.

Voile

Stage individuel ou collectif de planche à voile, catamaran, optimist.

Ecole de Voile : 04 74 24 74 18.

Golf

Neuf trous homologué et golf compact urbain six trous destiné aux débutants.

Golf de Bourg : 04 74 24 65 17.

SÉCURITÉ

Pour la 3^e année, la Ville de Bourg renforce la sécurité au parc de loisirs par la présence de la brigade montée qui assure en soirée la surveillance du parc.

